



# Les Randonneurs d'Étiolles



Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de Marche Nordique

## BULLETIN D'ADHESION Saison 2021-2022

### RANDONNÉE DOUCE

(LUNDI & JEUDI APRES-MIDI, une semaine sur deux)

**Pour adhérents ayant cotisé en 2020\_2021 :**  
**une réduction de 5 € par personne a été effectuée**

Nom.....Prénom.....Né(e)le.....

Adresse .....Code Postal..... Ville .....

Tél.....Portable.....

E mail (écrire très lisiblement) : .....

E mail du conjoint : .....

Le Code du Sport (articles L321-1 à L321-9) fait obligation aux associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

La cotisation annuelle comprend, la licence de la Fédération Française de Randonnée, l'adhésion au club des Randonneurs d'Étiolles (pour la Rando-douce uniquement) du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022, et l'assurance IRA (Individuelle avec Responsabilité civile et accidents corporels) qui lui est associée (valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 décembre 2022).

Tarif adhésion	32 €
Abonnement à « Passion Rando »( 4 numéros )	8 €
<b>TOTAL</b>	

#### Rappel concernant le certificat Médical

La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application imposent aux fédérations sportives de nouvelles dispositions donnant une validité de 3 saisons sportives au certificat médical et facilitant le renouvellement des licences en permettant sous certaines conditions de ne pas présenter un nouveau certificat médical.

Renouvellement de licence : Durant la nouvelle période de validité de 3 saisons sportives du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé (cf document 1):

- S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste, (cf document 2) il est dispensé de présentation d'un certificat médical. Seule l'attestation de réponses négatives doit être fournie aux Randonneurs d'Etiolles, le questionnaire de santé est à garder par l'adhérent
- S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence

*Il est recommandé d'avoir, dans son sac à dos, une fiche de renseignements spécifiant le ou les traitements médicaux que vous suivez ceci afin de faciliter les secours éventuels en cas d'accident ou de malaise.*

*Pour vous faciliter la tâche, et à titre indicatif, nous vous proposons un modèle de fiche sur notre site internet*

*<http://www.lesrandonneursdetiolles.fr>.*

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts qui sont disponibles sur le site indiqué précédemment.

En outre je m'engage à être convenablement équipé pour des activités auxquelles je participerai et à me conformer au règlement intérieur du Club.

Je règle par chèque ci-joint, la somme de ..... € (A l'ordre de « Les Randonneurs d'Etiolles »)

Fait à ..... Le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

\*Ce bulletin complété, signé et accompagné de votre règlement (**obligatoirement par chèque**) ainsi que du certificat médical ou de l'attestation 2 sont à retourner à Claude Charpies - Les Randonneurs d'Etiolles

50, rue de Robinson 91100 CORBEIL-ESSONNES - Tel. 06 73 99 09 79

Ou à remettre à l'un de vos animateurs

Les informations recueillies sont nécessaires à la Fédération française de la randonnée pédestre pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans le fichier de gestion de la vie fédérale et votre comité départemental ou régional y a accès.

Conformément au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, par votre souscription, vous consentez à ce que les données personnelles que vous renseignez soient utilisées par la FF Randonnée au sein du site de gestion de la vie fédérale aux fins de gérer les services proposés par votre licence. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données que vous pouvez exercer en vous adressant à la FF Randonnée à l'adresse suivante [donneespersonnelles@ffrandonnee.fr](mailto:donneespersonnelles@ffrandonnee.fr). En cas de modification des renseignements vous concernant, il vous suffit d'accéder à votre espace Internet personnel sur <https://gestion.ffrandonnee.fr> (identifiant personnel sur votre licence). Vous pouvez également contacter votre club, ou nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresse et votre numéro de licence à [association@ffrandonnee.fr](mailto:association@ffrandonnee.fr) ou par courrier à: **Fédération Française de la Randonnée pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris.**